



2020

RAPPORT FINANCIER



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Rapport financier

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

I • FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2020 a été une année très particulière, frappée par la crise sanitaire « COVID-19 ». Pour assurer son activité, la Fondation a dû aménager les conditions d'exploitation de ces établissements tout en assurant un accompagnement optimal de ses usagers, dans le respect de ses ressources financières. L'accompagnement de nos financeurs dans cette période particulière a permis à la Fondation de financer les surcoûts d'exploitation liés à la crise mais aussi les modalités d'accompagnement salarial du personnel de la Fondation (prime COVID et travailleurs ESAT par exemple). De cette manière, la Fondation a pu mener son objet social tout au long de l'année, dans le respect des grands équilibres financiers.

Par ailleurs, malgré ce contexte instable, la Fondation a continué ses grands projets et l'adaptation des modalités d'accompagnement de ses usagers. 2020 restera ainsi une année de forts investissements (18,8 M€), portée par des projets majeurs qui impacteront significativement les années futures :

- Poursuite des travaux du FAM de Bécheville (11,8 M€ d'investissements) pour une ouverture prévue sur le 4^e trimestre 2021, tel qu'anticipé. L'accompagnement de nos financeurs par subvention, permet de conserver nos équilibres financiers.
- Finalisation au cours de l'année des travaux de l'IME La Boussole Bleue (investissement total de 6,1 M€, dont 1,7 M€ en 2020) qui a accueilli ses premiers enfants dès janvier 2021. Cet IME vient ainsi compléter les autres dispositifs du projet, déjà ouverts en 2020 (SESSAD et Unité d'École Maternelle Autisme).
- Le commencement des travaux de l'extension du Foyer L'Alliance (investissement total de 6,4 M€, dont 1 M€ effectué en 2020) qui permettra l'ouverture de 12 places supplémentaires et la modernisation du site actuel.
- L'effet année pleine du FAM de Sevran sur 2020, ouvert en septembre 2019, avec une montée en charge impactée par la crise sanitaire.

Parallèlement, sous l'impulsion du Groupe de Travail Économique et Financier du Conseil d'Administration de la Fondation, une politique de placement de trésorerie a été mise en place en 2020. Cette politique, encadrée par une charte d'investissement adoptée par le CA, a pour objet de compléter les ressources financières de la Fondation pour la réalisation de son objet social, dans une approche très précautionneuse et sécuritaire. Au final, ce sont près de 23 M€ de trésorerie qui font l'objet de placement financier au 31/12/2020. D'un point de vue comptable, l'année 2020 a aussi été marquée par un changement de réglementation comptable, qui permettra à l'avenir de suivre de manière plus fine dans nos comptes, nos ressources financières et leur utilisation. C'est le cas notamment des subventions d'investissements et des dons issus de la générosité de nos partenaires.

Enfin, le Conseil d'Administration a souhaité poursuivre sur 2020 le versement de la prime dite « pouvoir d'achat » déjà réalisé en 2018 et 2019. Le montant total de cette prime défisialisée, provisionnée dans les comptes, représente 924 K€ et sera versée sur 2021.

II • ACTIVITÉ DE LA FONDATION

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élevaient à 152 579 136 € en augmentation de 12 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion des ouvertures récentes des nouveaux dispositifs et des financements complémentaires « COVID ». Le total des produits s'élève à 153 902 250 € en augmentation de 11,2 %. Les charges d'exploitation s'élevaient à 146 648 537 € en augmentation de 11,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 147 884 567 € en augmentation de 10,4 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 6 017 683 €.

Investissements

En 2020, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevaient à 18,8 M€ contre 13,7 M€ en 2019. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de l'Alliance) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (IME de Villiers-le-Bel, FAM de Bécheville).

Créances

Les créances nettes d'exploitation s'élevaient à 19,8 M€ au 31/12/2020, en progression de + 4,3 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution significative des créances provient des dispositifs récents et de la constatation d'une créance sur TVA récupérable de 2,4 M€, liée aux travaux de Bécheville. Les créances douteuses sont relativement stables, voire en légère augmentation, du fait de processus de recouvrement perturbé par la crise sanitaire.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2020 (dont valeurs mobilières de placement) s'établit à 56,6 M€ contre 53 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation a mobilisé pour 5 M€ de nouveaux emprunts en 2020, qui viennent financer les travaux du nouvel IME « La Boussole Bleue ». L'endettement brut s'élève à 44 M€ à fin 2020 contre 41,7 M€ en 2019.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2020 s'élevaient à 103,1 M€. Ils progressent de + 8,6 M€ par rapport à la situation du 31 décembre 2019. Cette évolution est notamment due à l'intégration de la subvention d'investissement du projet Bécheville dans les comptes pour 11,4 M€. Le ratio emprunts et dettes financières sur fonds associatifs passe à 0,43 contre 0,44 en 2019.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2020 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 103 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 10 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 36 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2020 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

III • PERSPECTIVES

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les mesures exceptionnelles de confinement décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 perdurent sur le 1^{er} semestre 2021. L'expérience vécue en 2020 ainsi que l'accompagnement de nos financeurs dans cette crise sanitaire exceptionnelle, permettent d'envisager sereinement les impacts financiers liés à la crise. L'environnement économique et financier reste néanmoins incertain et nécessite une vigilance accrue quant à la pérennité de nos ressources financières. Ces incertitudes se concrétisent notamment, au travers des discussions en cours autour du « Ségur de la santé », initiées par le gouvernement, dont les impacts restent encore difficilement mesurables financièrement sur le secteur du handicap.

En 2021, la Fondation fera face également à des enjeux majeurs pour son avenir. La renégociation du CPOM Île-de-France pour une mise en œuvre sur la période 2022-2026 est le principal enjeu. Cette renégociation en cours devrait déboucher sur la modernisation et l'adaptation de nos projets d'accompagnement, en cohérence avec les politiques publiques, avec une pérennité de nos financements pour une période de 5 ans.

En termes d'offre de services, le projet majeur de la Fondation sera la finalisation des travaux et l'ouverture de la future Plateforme Interdépartementale de Bécheville 78 & 92 (hébergement et services pour adultes avec Troubles du Spectre Autistique et adultes avec handicap psychique). Enfin, la Fondation poursuivra en 2021 l'amélioration de son organisation et des outils et moyens facilitant et améliorant la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini dans ses nouveaux projets stratégiques et institutionnels. La poursuite des réunions du Groupe de Travail Économique et Financier au sein du Conseil d'Administration permettra de prolonger les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements, la politique patrimoniale, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

Le Trésorier

BILAN AU 31.12.2020

ACTIF 2020

	Brut	Amortissement	Net	RAPPEL 2019
ACTIF IMMOBILISÉ	206 219 387,99	94 623 990,60	111 595 397,39	99 074 283,78
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 117 075,44	897 758,51	219 316,93	171 927,20
Frais d'établissement	370 177,68	195 913,95	174 263,73	124 693,10
Autres immobilisations incorporelles	746 897,76	701 844,56	45 053,20	47 234,10
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	195 587 393,44	93 719 219,44	101 868 174,00	91 345 019,20
Terrains et agencement de terrains	6 708 149,73	32 023,28	6 676 126,45	7 164 709,79
Constructions	109 892 069,31	53 119 510,79	56 772 558,52	58 139 831,77
Installation technique matériel et outillage	12 354 867,90	9 870 260,61	2 484 607,29	2 282 926,47
Autres immobilisations corporelles	41 889 332,82	30 697 424,76	11 191 908,06	11 434 413,35
Immobilisations corporelles en cours	24 742 973,68		24 742 973,68	12 323 137,82
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 514 919,11	7 012,65	9 507 906,46	7 557 337,38
Titres immobilisés	5 900 605,45		5 900 605,45	3 899 767,75
Prêts	2 900 810,49		2 900 810,49	2 659 926,85
Autres immobilisations financières	713 503,17	7 012,65	706 490,52	997 642,78
ACTIF CIRCULANT	78 146 047,46	689 517,93	77 456 529,53	69 356 347,76
STOCKS	530 420,54	3 460,16	526 960,38	470 343,67
Matières premières et fournitures	423 451,82	3 460,16	419 991,66	421 271,74
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	106 968,72		106 968,72	49 071,93
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	240 884,32		240 884,32	222 653,85
CRÉANCES	20 463 272,46	686 057,77	19 777 214,69	15 473 486,12
Usagers et comptes rattachés	14 971 828,97	636 057,77	14 335 771,20	13 458 489,85
Autres créances	5 491 443,49	50 000,00	5 441 443,49	2 014 996,27
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	20 793 123,31		20 793 123,31	6 854 287,59
DISPONIBILITÉS	35 847 181,76		35 847 181,76	46 122 747,23
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	271 165,07		271 165,07	212 829,30
TOTAL ACTIF	284 365 435,45	95 313 508,53	189 051 926,92	168 430 631,54

PASSIF	2020	RAPPEL 2019
FONDS PROPRES	103 096 697,97	94 504 117,63
Fonds propres sans droit de reprise	26 681 437,23	50 465 240,04
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves	14 853 611,51	14 553 128,13
Report à nouveau	2 818 420,44	- 1 533 648,31
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 1 789 368,66	- 6 852 150,02
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	22 041 739,60	10 780 935,80
Excédent ou déficit de l'Exercice	6 017 683,27	4 387 561,36
Situation nette (sous-total)	70 623 523,39	71 801 067,00
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	32 473 174,58	22 703 050,63
Subventions d'investissement	30 258 765,10	14 066 118,48
Provisions réglementées	2 214 409,48	8 636 932,15
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	11 795 218,01	2 094 099,85
Fonds reportés liés aux legs ou donations	665 440,41	384 150,06
Fonds dédiés	11 129 777,60	1 709 949,79
PROVISIONS	6 118 262,47	6 068 246,72
Provisions pour risques	639 698,24	914 610,02
Provisions pour charges	5 478 564,23	5 153 636,70
DETTES	68 041 748,47	65 764 167,34
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	41 722 816,00	39 398 193,01
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES	2 266 207,21	2 327 248,89
REDEVABLES CRÉDITEURS	383 206,02	366 503,69
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5 069 236,18	4 569 476,55
DETTES FISCALES ET SOCIALES	15 375 971,98	16 195 496,84
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	2 546 099,22	2 395 299,33
AUTRES DETTES	587 268,94	474 634,60
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	90 942,92	37 314,43
TOTAL PASSIF	189 051 926,92	168 430 631,54

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

CHARGES	2020	Rappel 2019
Charges d'exploitation	146 525 641,24	131 515 392,75
Achats nets de marchandises	1 330,95	7 020,89
Achats nets de matières premières & fournitures	1 719 953,56	1 719 798,54
Achats nets d'autres approvisionnements	394 877,35	317 102,64
Achats prestations de services refacturées	149 600,78	124 684,28
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 686 030,74	6 257 087,18
Autres charges externes	24 503 451,16	23 737 047,79
Impôts taxes assimilés	7 531 740,79	7 279 674,09
Salaires et traitements	64 193 111,19	59 860 789,62
Charges sociales	25 313 299,53	23 355 377,60
Dotations aux amortissements / immo	7 719 810,25	7 844 805,40
Provision sur actif circulant	167 312,24	65 144,75
Provisions pour litiges	107 500,00	249 790,24
Provisions pour grosses réparations		
Provision départ retraite	5 339 650,90	320 831,55
Provisions pour risques et charges		
Autres charges	139 344,30	376 238,18
Report en fonds dédiés	2 558 627,50	
Charges financières	668 797,45	633 607,11
Intérêts et charges assimilés	668 797,45	552 672,60
Dotation aux provisions financières		
Charges nettes sur cessions de VMP		43 399,35
Autres charges financières		37 535,16
Charges exceptionnelles	567 232,82	833 824,04
Sur opérations de gestion	12 289,00	97 069,78
Sur exercice antérieur		
Sur opérations en capital	485 100,87	33 386,36
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	69 842,95	93 821,32
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		
Dotations prov. réglementées/Immobilisations		609 546,58
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		980 872,04
TOTAL CHARGES	147 761 671,51	133 963 695,94
Déficit		
Charges des contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	156 573,87	
Prestations en nature	70 693,64	
Personnel bénévole		

PRODUITS	2020	Rappel 2019
Produits d'exploitation	152 456 240,51	136 211 263,83
Ventes de marchandises	117 857,44	123 380,06
Production vendue	2 878 091,07	2 713 403,91
Prestations de services	11 656 377,16	12 112 304,43
Production stockée	57 896,79	286,03
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	117 112 227,10	107 735 138,66
Subventions d'exploitation	2 718 966,90	3 003 832,47
Dons manuels	215 176,41	
Mécénats	138 070,00	
Legs, donations, assurances-vie	155 565,32	
Reprise sur provision	5 362 259,20	603 036,81
Transferts de charges	627 775,52	454 459,06
Utilisations des fonds dédiés	1 194 808,90	
Autres produits	10 221 168,70	9 465 422,40
Résultat d'exploitation (I-II)	5 930 599,27	4 695 871,08
Produits financiers	45 846,76	237 641,80
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	45 846,76	237 641,80
Résultat financier (III-IV)	- 622 950,69	- 395 965,31
Produits exceptionnels	1 277 267,51	1 277 179,68
Sur opération de gestion	170 828,89	393 281,19
Sur exercice antérieur	396,00	
Sur opération en capital	1 106 042,62	288 648,47
Reprises sur provisions		595 250,02
Transferts de charges		
Résultat exceptionnel (V-VI)	710 034,69	443 355,64
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		625 171,99
TOTAL PRODUITS	153 779 354,78	138 351 257,30
Excédent	6 017 683,27	4 387 561,36
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	156 573,87	
Prestations en nature	70 693,64	
Bénévolat		
Dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	5 217 879,78	3 552 994,12

ANNEXE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de **189 051 926,92 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de comptes, dont le total de charges est de **147 761 671,51 €**, le total des produits de **153 779 354,78 €** dégageant un excédent de **6 017 683,27 €**. L'exercice couvre la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I • I – PRÉSENTATION DE LA FONDATION

Objet social

La Fondation met en œuvre et développe un ensemble d'actions au bénéfice de personnes en situation de handicap de dépendance ou d'exclusion et notamment :

- Elle offre des services spécialisés et adaptés à leurs besoins et à leurs attentes.
- Elle soutient et diffuse des projets innovants de recherche appliquée.
- Elle développe des partenariats avec des institutions partageant un but similaire, et propose un partage d'expériences.
- Elle favorise toute initiative à même de contribuer au changement de regard sur la personne en situation de handicap en valorisant, en particulier, ses dons, son rôle et son utilité dans la cité et la société.

Plus généralement, la Fondation engage tous types d'actions pouvant se rattacher directement ou indirectement à la poursuite d'un objectif social en faveur des personnes en situation de handicap, de dépendance ou d'exclusion.

Périmètre des activités

La Fondation est composée de : 8 ESAT ; 3 IME ; 8 MAS ; 4 SESSAD ; 19 FAM/ Foyers ; 21 SAVS/SAMSAH ; 4 Centres Accueil de Jour ; 7 GEM ; 10 Maisons Relais/ Résidences Accueil ; 3 PCPE ; 1 Plateforme Insertion & Hanploi.

II • FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les présents comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, reconnue d'utilité publique par décret du 3 février 2011.

L'année 2020 a été une année très particulière, frappée par la crise sanitaire « COVID-19 ». Pour assurer son activité, la Fondation a dû aménager les conditions d'exploitation de ses établissements tout en assurant un accompagnement optimal de ses usagers, dans le respect de ses ressources financières. L'accompagnement de nos financeurs dans cette période particulière a permis à la Fondation de financer les surcoûts d'exploitation liés à la crise mais aussi les modalités d'accompagnement salarial du personnel de la Fondation (prime COVID et travailleurs ESAT par exemple). De cette manière, la Fondation a pu mener son objet social tout au long de l'année, dans le respect des grands équilibres financiers.

Par ailleurs, malgré ce contexte instable, la Fondation a continué ses grands projets et l'adaptation des modalités d'accompagnement de ses usagers. 2020, restera ainsi une année de forts investissements (18,8 M€), portée par des projets majeurs qui impacteront significativement les années futures :

- Poursuite des travaux du FAM de Bécheville (11,3 M€ d'investissements) pour une ouverture prévue sur le 4^e trimestre 2021, tel qu'anticipé. L'accompagnement de nos financeurs par subvention, permet de conserver nos équilibres financiers.
- Finalisation au cours de l'année des travaux de l'IME La Boussole Bleue (investissement total de 6,1 M€, dont 1,7 M€ en 2020) qui a accueilli ses premiers enfants dès janvier 2021. Cet IME vient ainsi compléter les autres dispositifs du projet, déjà ouverts en 2020 (SESSAD et Unité d'École Maternelle Autisme).
- Le commencement des travaux de l'extension du FAM de l'Alliance (investissement total de 4,4 M€, dont 1,3 M€ effectué en 2020) qui permettra l'ouverture de 12 places supplémentaires et la modernisation du site actuel.
- L'effet année pleine du FAM de Sevrans sur 2020, ouvert en septembre 2019, avec une montée en charge impactée par la crise sanitaire.

Dans le cadre de son développement, la Fondation a ouvert en 2020 :

- une Résidence Accueil à Éragry,
- une Résidence Accueil à Nemours.

En décembre 2020, le Conseil d'Administration a décidé de verser une prime exceptionnelle défiscalisée entrant dans le dispositif « Prime pouvoir d'achat » (dite Prime MACRON) selon les plafonds et conditions réglementaires et légales. Cette prime a été provisionnée dans les comptes 2020 pour un montant de 924 K€ et sera versée en 2021.

III • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels,
- le règlement ANC 2019-04 relatif aux organismes gérant des établissements sociaux et médico-sociaux,
- la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico sociaux relevant du I de l'article L312-1 du CASF,
- le décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif (M22),
- le règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2018-01.

La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée de vie prévue sur une période comprise :

- | | |
|--|---------------|
| • Immobilisations incorporelles | de 2 à 10 ans |
| • Constructions | de 5 à 45 ans |
| • Agencements et aménagements | de 3 à 25 ans |
| • Matériels et outillages industriels | de 2 à 10 ans |
| • Matériels de bureau et informatiques | de 2 à 10 ans |
| • Mobilier | de 3 à 10 ans |
| • Matériel de transport d'exploitation | de 3 à 10 ans |

Les durées d'amortissement des constructions ont été déterminées par composants en référence à leur durée de vie estimative et sont donc en conformité avec la réglementation sur les actifs (règlement ANC n° 2014-03).

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

En application de l'instruction M22, le compte « provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement » est alimenté par une dotation aux provisions autorisée par l'autorité de tarification. Cette provision peut être reprise et le résultat correspondant peut être affecté en excédents affectés à l'investissement si ce besoin en fonds de roulement est suffisamment couvert.

La provision réglementée pour renouvellement des immobilisations est reclassée en fonds dédiés. Ce changement de classification est sans incidence sur la présentation du compte de résultat ou sur le montant du résultat de l'exercice. Le montant de ce fonds dédié s'élève à 6 422 522 €.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges sont conformément au règlement ANC 2014-03, évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire.

Engagement de départ à la retraite

Le calcul des engagements de départ à la retraite est basé sur l'ensemble des personnes en CDI, quel que soit leur âge.

L'estimation, en méthode prospective, a été faite sur la base des hypothèses suivantes : départ à la retraite à 62 ans, taux d'actualisation : 1,30 %, taux de revalorisation : 1 %, taux de charge : 55 % (dont 8 % de taux de taxe sur les salaires). Ainsi, le calcul de l'Indemnité de départ à la retraite s'élève à **5 339 650.90 €**.

IV • CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Changement de méthode de comptabilisation application rétrospective :

L'application pour la 1^{re} fois des règlements ANC 2018-06 et 2019-04 à partir du 1^{er} janvier 2020 entraîne des changements de règle de comptabilisation :

- des subventions d'investissement,
- des fonds dédiés,
- des provisions règlementées.

L'impact de ces changements sur les exercices antérieurs est comptabilisé en RAN pour les activités en gestion libre.

Et en RAN sous contrôle tiers financeurs pour les activités gestion contrôlée.

Changement de méthode de comptabilisation application prospective :

Les changements sont appliqués à compter de l'exercice 2020 sans impact sur les exercices antérieurs : cela concerne les contributions volontaires en nature.

Changement de méthode de présentation :

- Du bilan et du compte de résultat : les montants relatifs à l'exercice 2019 sont repris tels qu'ils ont été approuvés dans les comptes 2019.
- Du compte emploi ressource et du CROD : ces états sont présentés avec la colonne retraitée.

V • AGRÉGATION DES COMPTES ANNUELS

La Fondation gère des établissements sous contrôle de tiers financeurs et en gestion libre.

Les comptes annuels sont la sommation de la comptabilité de chaque établissement.

Les opérations internes sont éliminées :

- créances et dettes réciproques enregistrées en compte liaison.
- les frais de sièges,
- les loyers internes,
- la refacturations des salaires inter établissements.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Le résultat comptable de l'entité résulte de la compensation entre les déficits de certains établissements ou services avec les excédents d'autres établissements ou services.

Compte tenu des modalités de financement de certains établissements ou services ainsi que de leur indépendance budgétaire et administrative, les résultats de ces établissements ne sont pas économiquement compensables.

VI • INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Affectation des résultats

La quote-part du résultat de l'exercice relative à la gestion des établissements et services sous contrôle d'une autorité publique, soit en global un excédent de résultat de **5 217 880 €**, fera l'objet d'une affectation de la part de ces autorités. Les excédents seront susceptibles de venir en diminution des prix de journées ou des dotations globales des prochains exercices. Quant aux pertes, elles seront susceptibles de s'imputer sur des excédents antérieurs ou d'augmenter les prix de journée ou les dotations globales des prochains exercices.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public et le compte de résultat par origine et destination

En application de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, les organismes faisant appel à la générosité du public sont tenus d'établir un compte annuel des ressources collectées auprès du public.

Le tableau retraçant le Compte d'emploi des ressources 2020 en annexe permet de présenter les ressources issues de l'appel à la générosité du public et l'utilisation qui en est faite. En application du règlement ANC 2018-06 est présenté un tableau complémentaire, Compte de résultat par Origine et destination.

VII • COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre de contrôle légal des comptes s'élève à **94 800 € TTC**.

Variation des fonds propres 2020

Variation des fonds propres	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE			AFFECTATION DU RÉSULTAT			AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		Solde à la fin de l'exercice
	Solde au début de l'exercice	Reclassement ANC 2018-06	Solde au début de l'exercice reclassé	Affectation des résultats antérieurs	Affectation des résultats 2019	Affectation du résultat dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Diminutions	Reclassements	
FONDS PROPRES											
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 465 240,04	- 23 783 802,81	26 681 437,23								26 681 437,23
Fonds associatif											
Fonds investissement atelier											
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23		4 386 810,23								4 386 810,23
Legs et donations	22 294 627,00		22 294 627,00								22 294 627,00
Subvent ^o d'invest. affectées à des biens renouvelables	23 783 802,81	- 23 783 802,81									
Réserves	14 553 128,13		14 553 128,13	115 580,88	184 902,50						14 853 611,51
Réserves pour vacances et impayés	58 061,63		58 061,63								58 061,63
Réserve affectée à l'investissement	4 919 197,98		4 919 197,98	20 080,25							4 939 278,23
Réserve de trésorerie	1 519 954,44		1 519 954,44								1 519 954,44
Réserve de compensation	4 834 071,65	10 717,04	4 844 788,69	59 628,77	269 287,36						5 173 704,82
Excédent affecté à l'amortissement	3 221 842,43	- 10 717,04	3 211 125,39	35 871,86	- 84 384,86						3 162 612,39
Report à nouveau	- 1 533 648,31	3 788 684,23	2 255 035,92	- 14 005,81	577 390,33	98 050,72					2 818 420,44
Report à nouveau déficitaire	- 1 533 648,31	3 788 684,23	2 255 035,92	- 14 005,81	577 390,33	98 050,72					2 818 420,44
Report à nouveau											
Résultat	834 567,24		834 567,24	- 834 567,24			799 803,49	185 663,51			799 803,49
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS											
Fonds associatifs avec droit de reprise											
Réserves avec droit de reprise											
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	3 928 785,78	12 807 537,18	16 736 322,96	- 109 220,55	3 625 268,53						20 252 370,94
Dépenses non opposables et refusées par l'autorité de tarif.	- 6 852 150,02		- 6 852 150,02	- 3 822,37	5 066 603,73						- 1 789 368,66
Report à nouveau gestion contrôlée	10 780 935,80	12 807 537,18	23 588 472,98	- 105 398,18	- 1 441 335,20						22 041 739,60
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 552 994,12		3 552 994,12	- 3 552 994,12			5 217 879,78				5 217 879,78
Subventions d'équipement	14 066 118,48	5 380 449,99	19 446 568,47				11 383 350,08		571 153,45		30 258 765,10
Provisions réglementées	8 636 932,15	- 6 422 522,67	2 214 409,48								2 214 409,48
Réserve de trésorerie	2 212 909,48		2 212 909,48								2 212 909,48
Provision réglementée/investissement	6 422 522,67	- 6 422 522,67									
Amortissement dérogatoire											
Plus-values réinvesties	1 500,00		1 500,00								1 500,00
TOTAL	94 504 117,63	- 8 229 654,08	86 274 463,55	- 7 645,48		98 050,72	17 401 033,35	185 663,51	571 153,45		103 096 697,97

État des amortissements

Amortissements	Amortissements cumul début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements cumul fin exercice
Frais d'établissement	152 031,02	59 655,73	15 772,80		195 913,95
Autres immobilisations incorporelles	676 965,12	24 879,44			701 844,56
Total incorporel	828 996,14	84 535,17	15 772,80		897 758,51
Aménagement des terrains	28 539,94	3 483,34			32 023,28
Constructions	49 339 889,50	3 886 080,29	106 459,00		53 119 510,79
Matériel et outillage	9 434 336,55	799 758,36	363 834,30		9 870 260,61
Installations	14 035 945,93	1 591 716,10	35 094,85		15 592 567,18
Matériel transport	4 945 231,16	700 411,13	327 913,18		5 317 729,11
Matériel de bureau	704 360,20	41 335,20	18 462,52		727 232,88
Matériel informatique	3 613 525,90	224 534,81	52 401,62		3 785 659,09
Mobilier	4 919 317,46	387 955,85	33 036,81		5 274 236,50
Total corporel	87 021 146,64	7 635 275,08	937 202,28		93 719 219,44
Autres immobilisations financières	7 012,65				7 012,65
Total financier	7 012,65				7 012,65
TOTAL GÉNÉRAL	87 857 155,43	7 719 810,25	952 975,08		94 623 990,60

● État des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions ou remboursements	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	276 724,12	99 296,36	15 772,80	9 930,00	370 177,68
Autres immobilisations incorporelles	724 199,22	15 498,54		7 200,00	746 897,76
Immobilisations en cours	0,00				0,00
Total	1 000 923,34	114 794,90	15 772,80	17 130,00	1 117 075,44
Terrains	7 193 249,73		485 100,00		6 708 149,73
Constructions	107 479 721,27	350 544,12	198 694,03	2 260 497,95	109 892 069,31
Matériel et outillage	11 717 263,02	994 878,97	368 578,09	11 304,00	12 354 867,90
Installations	21 494 317,51	1 316 447,83	44 222,65	4 855,17	22 771 397,86
Matériel transport	7 058 941,67	918 193,40	338 674,93		7 638 460,14
Matériel de bureau	805 888,27	13 466,37	18 462,52		800 892,12
Matériel informatique	4 077 198,49	244 129,34	52 643,43	2 068,58	4 270 752,98
Mobilier	6 216 448,06	225 575,62	34 193,96		6 407 829,72
Immobilisations en cours	12 323 137,82	14 715 691,56		- 2 295 855,70	24 742 973,68
Total	178 366 165,84	18 778 927,21	1 540 569,61	- 17 130,00	195 587 393,44
Titres immobilisés	3 899 767,75	2 000 837,70			5 900 605,45
Prêt	2 659 926,85	244 217,00	3 333,36		2 900 810,49
Autres immobilisations financières	1 004 655,43	5 656,57	296 808,83		713 503,17
Total	7 564 350,03	2 250 711,27	300 142,19	0,00	9 514 919,11
TOTAL GÉNÉRAL	186 931 439,21	21 144 433,38	1 856 484,60	0,00	206 219 387,99

● Produits et avoirs à recevoir

Intitulé	Montant TTC
Fournisseur - avance acompte et avoir à recevoir	35 183,37
Financeurs factures à établir aux titres des prix de journées	3 271 877,45
Clients factures à établir	121 262,58
Personnel produits à recevoir	
Organismes sociaux produits à recevoir	
Divers produits à recevoir TICFE	
Divers produits à recevoir	844 022,02
Intérêts courus à recevoir	
Crédits bancaires à recevoir	
TOTAL	4 272 345,42

● Charges à payer et avoirs à établir

Intitulé	Montant TTC
Intérêts courus sur emprunts bancaires	161 811,17
Intérêts courus sur autres emprunts	
Fournisseurs factures non parvenues	1 186 169,48
Client avoir à établir	36 158,06
Personnel Provision salaires et primes	1 997 535,26
Personnel congés payés	5 598 919,22
Personnel charges à payer	2 949,68
Organismes sociaux : charges congés payés	2 877 797,89
Organismes sociaux : charges à payer	
État impôts et taxes à payer	1 850,00
Divers charges à payer	12 351,96
Intérêts courus sur découvert	
TOTAL	11 875 542,72

● Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS PAR DESTINATIONS	Exercice 2020	Exercice 2019
I. EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	21 135,12	31 047,86
1.1 Réalisées en France		
Achats non stockés de matériaux et fournitures	1 728,46	1 507,85
Autres charges externes	9 827,95	19 411,29
Salaires et traitements	7 571,28	9 334,00
Dotations aux amortissements / immobilier	2 007,43	794,72
2. Frais de recherche de fonds	3 229,48	10 057,75
3. Frais de fonctionnement	17 493,27	14 011,57
I. TOTAL DES EMPLOIS	41 857,87	55 117,18
4. Dotations aux provisions et dépréciations		
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	296 397,52	76 086,00
Excédent de la générosité du public	185 663,51	98 050,72
V. TOTAL GÉNÉRAL	523 918,90	229 253,90

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2020	Exercice 2019*
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Ressources liées à la générosité du public	370 741,73	130 745,04
Dons manuels affectés collectés en France	103 530,20	130 745,04
Dons manuels non affectés collectés en France	111 646,21	
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	155 565,32	
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés		
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. Autres fonds privés	138 070,00	67 461,00
Mécénat d'entreprises	138 070,00	67 461,00
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratifs		
I. TOTAL DES RESSOURCES	508 811,73	198 206,04
2 - Reprise de provisions et dépréciations		
3. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	15 107,17	31 047,86
Déficit de la générosité du public		
VI. TOTAL GÉNÉRAL	523 918,90	229 253,90
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	672 818,59	586 304,21
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	185 663,51	98 050,72
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	7 502,60	11 536,34
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	850 979,50	672 818,59

À l'occasion du changement de réglementation 2020, le CER a été modifié.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2020	Exercice 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Contributions volontaires aux missions sociales		
Mise à disposition gratuite de biens	156 573,87	19 287,00
Prestations en nature	70 693,64	70 727,03
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds		
3. Contributions volontaires au fonctionnement		
TOTAL	227 267,51	90 014,03
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Bénévolat		
Prestations	70 693,64	70 727,03
Dons en nature	156 573,87	19 287,00
TOTAL	227 267,51	90 014,03
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	384 150,06	339 111,92
(-) Utilisation	15 107,17	31 047,86
(+) Report	296 397,52	76 086,00
TOTAL	665 440,41	384 150,06

État des créances

État des créances	Montant brut	Un an au +	Plus un an
Titres immobilisés	5 900 605,45		5 900 605,45
Prêts	2 900 810,49	34 197,29	2 866 613,20
Autres immobilisations financières	713 503,17	400 000,00	313 503,17
Clients douteux ou litigieux	642 788,94	391 790,03	250 998,91
Autres créances commerciales	1 533 514,02	1 533 514,02	
Créances parents et locataires	1 418 516,68	1 418 516,68	
Avoir à recevoir	240 884,32	240 884,32	
Personnel et comptes rattachés	325 095,96	325 095,96	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :	14 876 511,49	14 876 511,49	
Autres impôts et taxes			
État remboursement chômage partiel	45 999,23	45 999,23	
T.V.A.	2 416 681,53	2 416 681,53	
Subventions	1 036 821,40	1 036 821,40	
Clients organismes financeurs (prix de journée)	11 377 009,33	11 377 009,33	
Groupe et associés	764 261,98	764 261,98	
Débiteurs divers	902 583,39	902 583,39	
Charges constatées d'avance	271 165,07	271 165,07	
TOTAL GÉNÉRAL	30 444 241,73	21 158 520,23	9 331 720,73
Montant des prêts accordés dans l'exercice	244 217,00		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

État des dettes

État des dettes	Montant brut	Un an au +	Plus un an 5 ans au +	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes 2 ans max.	36 449,96	36 449,96		
Auprès Ets crédits plus 2 ans	41 686 366,04	2 652 327,12	9 008 110,45	30 025 928,47
Emprunts dettes financières divers	2 266 207,21	138 940,18	657 843,23	1 469 423,80
Avances sur prix de journée				
Fournisseurs & comptes rattachés	5 069 236,18	5 069 236,18		
Personnel et comptes rattachés	7 635 692,98	7 635 692,98		
Sécurité Sociale autres org. soc.	5 915 044,62	5 915 044,62		
État, autres collectivités publiques	1 825 234,38	1 825 234,38		
Collectivités Publiques	839 070,02	839 070,02		
T.V.A.	620 699,36	620 699,36		
Autres impôts et taxes	365 465,00	365 465,00		
Dettes sur immob. & comptes rattachés	2 546 099,22	2 546 099,22		
Groupe et associés	1 070,10	1 070,10		
Autres dettes	586 198,84	586 198,84		
Redevables créditeurs	383 206,02	383 206,02		
Produits constatés d'avance	90 942,92	90 942,92		
TOTAL GÉNÉRAL	68 041 748,47	26 880 442,52	9 665 953,68	31 495 352,27
Emprunts souscrits dans l'exercice	4 995 477,00			
Emprunts remboursés dans l'exercice	2 728 841,91			
Emprunts, dettes auprès associés				

Rémunérations des dirigeants

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	877 572,00
des organes d'administration	
des organes de direction (somme des 10 plus importants salaires)	877 572,00
des organes de surveillance	

Effectifs

	Personnel salarié
Cadres	251
Personnel non cadre	1 882
Travailleurs handicapés	789
TOTAL	2 922

Aucun personnel n'a été mis à la disposition de la Fondation.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et RAN	Quote-part détenue	Valeur comptable des titres	Prêt et avances consentis non remboursés	Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
Participations détenues à plus de 50 %							
S.C.I. ÉGALITÉ	3 756 320,00	3 664 465,14	99,99 %	16,00	40 287,86	462 412,74	103 445,12
S.C.I. GAMBETTA	60 640,00	90 432,38	99,74 %	16,00	128 030,35	24 006,57	9 718,93
Partie liée							
S.C.I. LOUVEAU	282 000,00	1 074 502,97		100,00	595 943,77	412 846,41	36 322,32
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. ÉGALITÉ			99,30 %		Néant		
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. GAMBETTA			0,70 %		Néant		
Participations détenues entre 10 à 50 %							

Montant des cautions et avals donnés : Néant

Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice : Néant

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (Filiales françaises, filiales étrangères, participations françaises, participations étrangères) : Néant

Engagements financiers et dettes garanties

Engagements donnés	Montant Engagement	
Effets escomptés non échus	Néant	
Avals et cautions	Néant	
Autres avals, cautions et garanties données sur emprunts		
Dont Nantissement Compte à Terme	400 000,00	
Emprunts garantis par un Compte à Terme	900 000,00	
Engagements donnés pour la construction de Bécheville	Réalisé	Engagement
Engagements donnés au titre des marchés signés pour la construction	15 886 244,60	18 334 040,04
• Demathieu Bard	6 016 179,35	6 037 313,46
• A2MO	120 266,84	149 651,75
• Qualiconsult	27 437,43	40 659,70
• Francilienne de TP/Betmi/Poureau/Roux frères	1 471 306,25	1 253 340,00
• L2V Ascenseur	78 820,16	96 711,85
• Bourgeot	1 462 003,65	2 308 268,26
• France REVAL	1 057,37	29 538,95
• ECIB Exploitation	364 252,92	375 580,00
• PVC Création	490 883,12	639 458,71
• Métallerie de la Loire	49 097,33	141 897,50
• Vallée Atlantique	2 504 454,78	3 241 231,14
• Vallée SAS		910 122,13
• Applitech	1 818 499,75	3 111 205,55
• CVFC Normandie Equipement		189 372,50
• SOCOTEC/DELSOL/DL INFRA/GEOTECHNIQUE	117 025,67	
• CRR Architecte/CRR Ingenierie	1 116 941,69	
• Salto Ingenierie	25 934,80	
• AD HOC Ingenierie	23 694,65	
• FILHET ASSURANCE DOMMAGE	179 588,84	
• JP COUYRAS Maquette	18 800,00	
Engagements donnés pour l'extension du Foyer de Verrière	Réalisé	Engagement
Engagements donnés au titre des marchés signés pour la construction	1 294 073,22	4 430 135,00
• Carre/Pellois/Soproneg/Marie D/SPTP/KCB/REPISOL	655 936,15	2 163 128,00
• FMD		274 955,00
• Sorbatt 77		138 607,00
• ITG		495 220,00
• Demattec		238 123,00
• EME	47 563,40	462 357,00
• COOLTHERM	31 821,16	631 476,00
• NSA		26 269,00
• VEYRON Architecte	102 832,67	
• A2MO	65 955,00	
• BTP CONSULTANT	15 172,44	
• CAB CHARLEMAGNE GEOMETRE	12 196,60	
• FILHET ASSURANCE DOMMAGE	65 581,00	
• FONDASOL	22 705,20	
• IN3TCE	139 918,82	
• LIRYC	116 020,91	
• QUALICONSULT	12 133,20	
• SP Toiture	3 000,00	
• Soleo	1 608,00	
• BAPOIA	864,00	
• LOISILLIER PV CONSTAT	764,67	
TOTAL	16 786 244,60	18 734 040,04

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

17 rue de l'Égalité
92290 CHATENAY MALABRY

SIREN : 785 313 826
APE : 8730B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des Amis de l'Atelier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020

Cabinet Jégard Paris

2/40

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note IV de l'annexe des comptes annuels concernant les changements de méthode de comptabilisation et de présentation des comptes annuels occasionnés par l'application du règlement ANC 2018-06 ainsi que du règlement ANC 2019-04.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les traitements comptables des subventions d'investissement, (incluant la prise en compte des changements de méthode comptable pour cet exercice), sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les traitements comptables des fonds dédiés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et du règlement 2019-04 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020

Cabinet Jégard Paris

3/40

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du 7 juin 2021.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020

Cabinet Jégard Paris

4/40

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jégard Paris
Représenté par,

Signé électroniquement par
CONNECTIVE NV - CONNECTIVE
ESIGNATURES de la part de
Catherine SAGE
(c.sage@jegardcreatis.com)
Date : 15/06/2021 10:38:51
Signé avec le code à usage
unique : 428763

Catherine SAGE
Associée

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020

Cabinet Jégard Paris

5/40



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org